

LES RADIOS ASSOCIATIVES EN BRETAGNE



État des lieux

CORLAB

Coordination des radios locales et associatives de Bretagne
Bodadeg radioioù lec'hel ha kevredigezhel Breizh
Co-ordrinerie des Radios Libres e Souetieres de Bertègn

Maison de l'ESS

15 rue Martenot - 35000 Rennes
contact@corlab.org
06 82 68 81 78



« Établir un diagnostic pour mieux travailler ensemble »

Faire un état des lieux du paysage radiophonique associatif en Bretagne, voilà l'ambition de ce petit livret. C'est une première. Il traduit la volonté de notre coordination, la CORLAB qui fédère 14 radios, d'aller plus loin, de renforcer la coopération qui existe aujourd'hui entre les radios associatives bretonnes.

Pour mieux travailler ensemble, il nous paraissait nécessaire de nous doter d'outils comme celui-ci pour mieux évaluer, année après année, leurs forces, leurs faiblesses et leurs évolutions.

Leur force, c'est d'abord leur nombre, 35 radios associatives en Bretagne, bientôt 36, et leur grande diversité : radios rurales, urbaines, musicales, en langues bretonnes, confessionnelles, laïques, ou encore universitaires. Leur faiblesse, c'est leur modèle économique et plus particulièrement leur grande dépendance à l'égard des financements publics (plus de 70% de nos budgets).

Face à la mutation très forte et très rapide du paysage médiatique français, nous sentons tous que nous sommes à un tournant. Plus que jamais, nos radios ont un rôle clé à jouer dans la « communication sociale de proximité » souhaitée par le législateur, en proposant des contenus alternatifs.

Pour nous, la réponse à ces évolutions fortes et rapides passera d'abord pas une ré-interrogation de nos valeurs et de nos projets associatifs, mais également du projet collectif de la CORLAB:

- Quel rôle souhaitons-nous jouer demain sur nos territoires ?
- Comment allons-nous moderniser les moyens de diffusion de nos programmes ? Par Internet, via la numérisation des ondes ?
- Quelle sera notre place dans ce que l'on appelle aujourd'hui l'éducation aux médias et à la citoyenneté ?

Face à toutes ces questions, nous nous inscrivons dans les valeurs et dans la démarche de l'Economie Sociale et Solidaire.

Innovation, coopération, mutualisation, solidarité et transversalité sont pour la CORLAB les termes clés d'un travail collectif indispensable pour assurer la pérennité de nos radios, tout en respectant les spécificités de chacun.

Sylvain Delfau, *Président de la CORLAB*

35

Radios 

59

Fréquences 

1700

Bénévoles 

128

Salariés
(dont 80% en CDI)

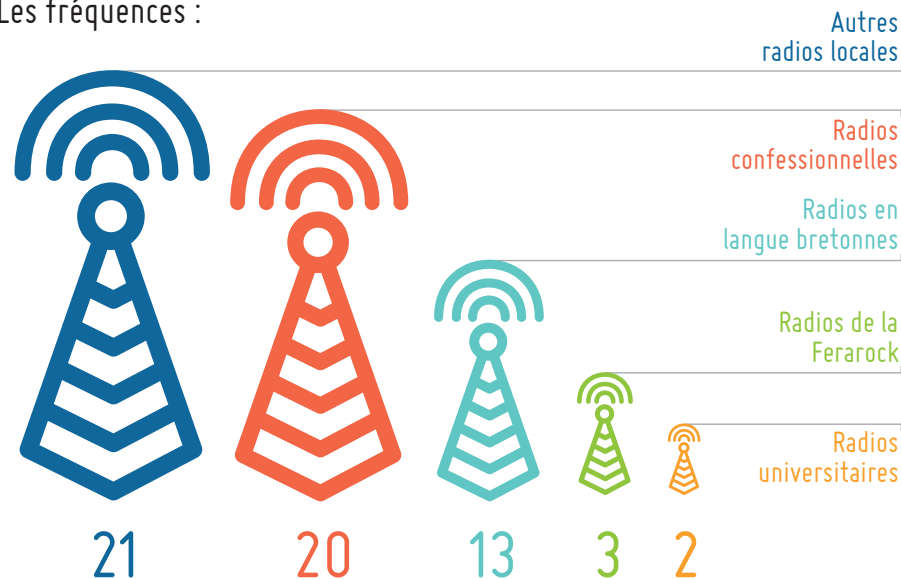


4,2M

Budget / an
(soit 4 226 593 €)



Les fréquences :



Les Spécificités Bretonnes

Le paysage des radios associatives bretonnes est à l'image du dynamisme associatif de la Région : divers et dense avec des radios implantées sur tout le territoire, en zone urbaine comme en zone rurale. Quel que soit leur format, elles sont toutes créatrices de lien social et actrices du territoire où elles sont implantées. Deux catégories de radios occupent une place importante :

- les radios en langues bretonnes, **5 radios**
- les radios confessionnelles, **7 radios**

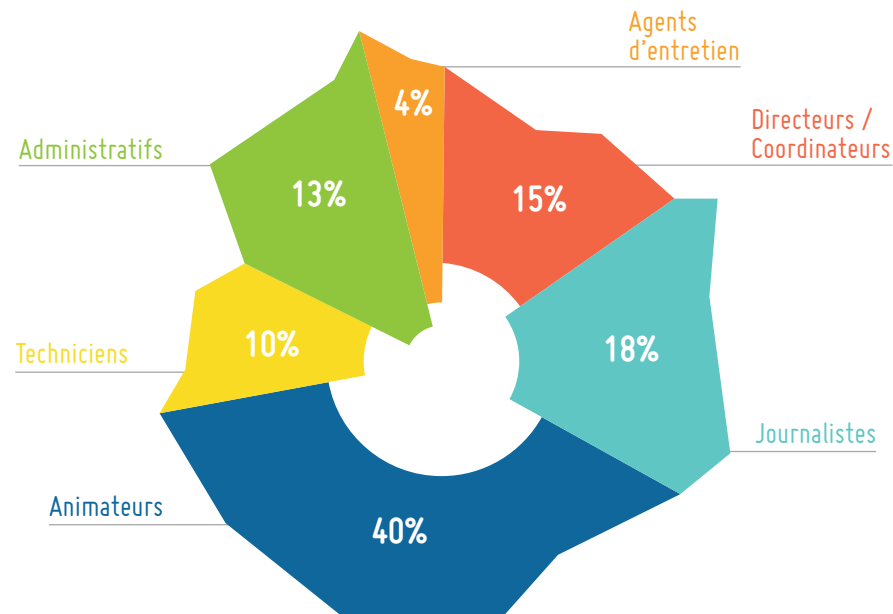
Elles représentent le tiers des radios associatives bretonnes et disposent de moyens financiers, matériels et humains plus importants que les autres radios et ce pour des raisons très différentes.

Les radios en langues bretonnes bénéficient, de la part du Conseil Régional et des Conseils Départementaux, d'une politique de soutien au développement de programmes en langues régionales. En 2014, le montant total de ces subventions était de 528 380 € (soit 20% des aides publiques allouées à l'ensemble des radios).

Les radios confessionnelles, et notamment celles du réseau RCF (Radios chrétiennes francophones), bénéficient elles d'un soutien important de leurs fidèles. Il se traduit par un engagement humain et financier :

- 579 bénévoles (soit plus d'un tiers du total des bénévoles des radios)
- 645 844 € de dons versés en 2014

Au total, le budget de ces 12 radios représente 2 172 358, 52 € soit plus de la moitié (51 %) du produit total des radios associatives en Bretagne. Elles emploient également la moitié des salariés (61 sur 128).



Chiffres Clés en 2014

128
Salariés

96,16
équivalents temps plein

101
CDI

40 ans
Age moyen

Les Ressources humaines

Avec **4 salariés en moyenne par radio**, les radios associatives en Bretagne sont de plus en plus professionnelles. Seules 6 d'entre elles ne comptent qu'un salarié en 2014.

De manière générale, la première embauche est celle d'un animateur. Souvent animateur / technicien, il constitue le noyau dur des salariés des radios, soit 51 salariés sur 128.

« 80 % des personnes employées sont en CDI. »

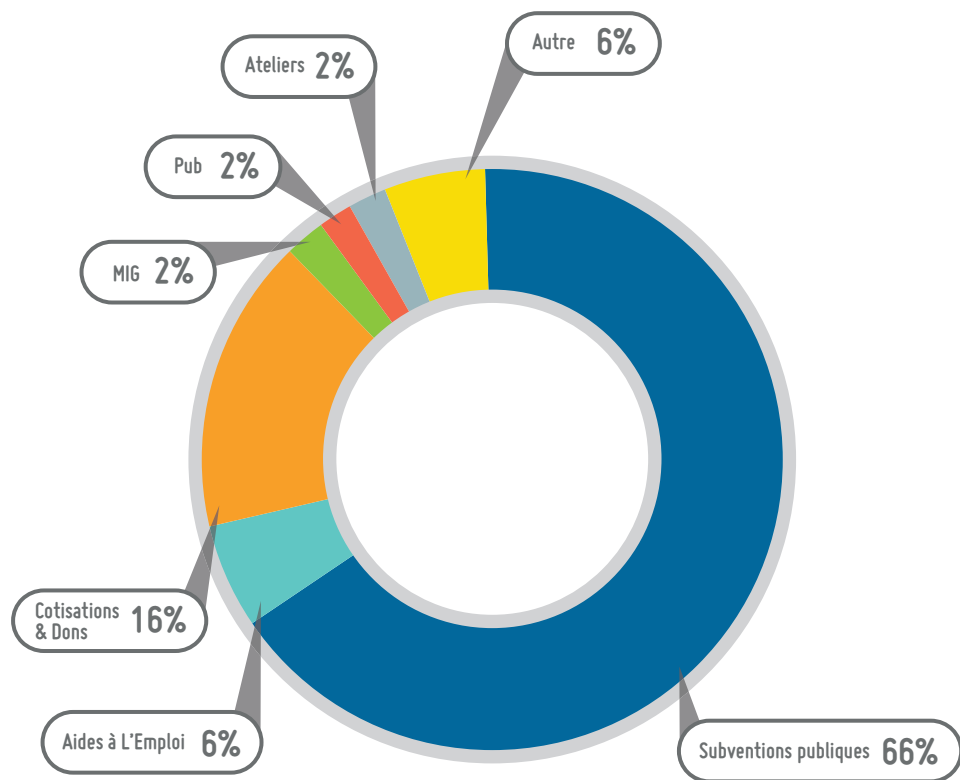
Les personnes embauchées en CDD sont pour presque la moitié d'entre elles en emplois aidés (CAE/CUI).

Les salaires représentent 65% du budget des radios

75 Hommes / 54 Femmes

Parmi les salariés la répartition homme / femme est relativement équilibrée, mais deux éléments sont à noter :

- Sur les 19 postes de direction existants, seuls 4 sont occupés par des femmes (2 directrices, 2 coordinatrices)
- Sur 35 radios, 4 sont présidées par des femmes



Les Produits des radios

En 2014, le produit total des radios en Bretagne est de **4 226 593 €**

Si l'on tient compte des aides à l'emploi, les financements publics représentent 72% de leurs ressources, soit 3 036 597 €

Publicité

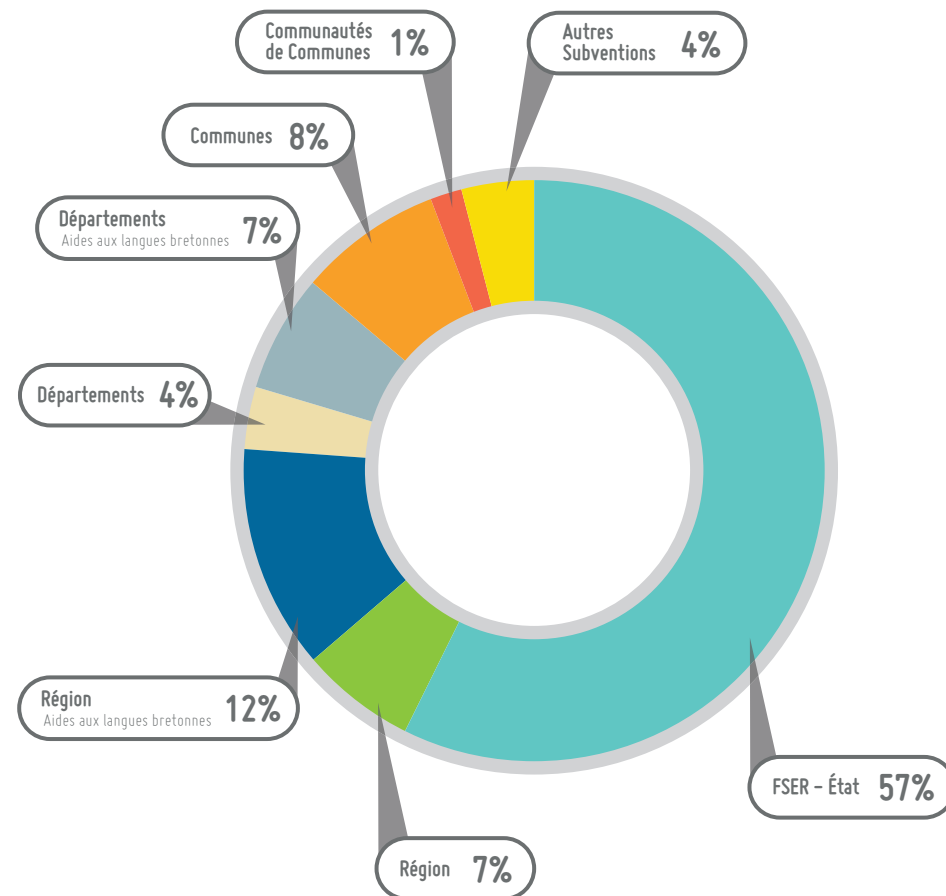
Seules **14 radios** sur les 35 vendent des espaces publicitaires à caractère commercial et seulement 6 d'entre elles ont un volume de ventes significatif (plus de 5 000 € / an)

MIG / MIC - Message d'Intérêt Général / Collectif

20 radios sur les 35 vendent et diffusent des Message d'Intérêt Général / Collectif, mais là encore seulement 6 d'entre elles ont un volume de ventes significatif (plus de 5 000 € / an).

Ateliers Radio

Moins de **10 radios** proposent et organisent régulièrement des ateliers, généralement en milieu scolaire.



Les Financements publics

L'Etat, via le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER), est **le premier financeur** des radios associatives.

En 2014, les radios bretonnes ont reçu **1 594 739 €** du FSER, soit 46 904 € en moyenne par radio.

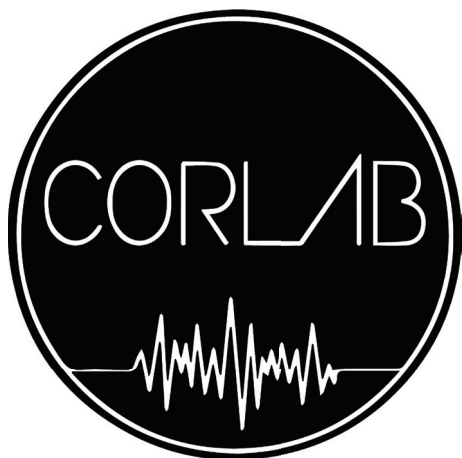
Si l'on ne tient pas compte des subventions spécifiques accordées aux radios pour la création de programmes en langues bretonnes (19%), **les communes sont le second financeur** public des radios en Bretagne, soit **226 292 €** versés en 2014.

Sur les 4 départements, les communes d'Ille-et-Vilaine sont les plus généreuses avec 11 110 € versés en moyenne par radio.

	Région	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
Nombre total de Radios	35	6	11	11	6
Radios en langues bretonnes	6	1	3	0	2
Radios confessionnelles	7	1	2	2	2
EFFECTIFS - moyenne					
Nombre de salariés	3,7	3,6	3	4	5
Nombre de bénévoles	48	50	32	65	46
FINANCE - total					
Charges					
Masse Salariale	2 741 515 €	460 904 €	731 064 €	875 533 €	674 015 €
Subventions					
ÉTAT - FSER	1 594 739 €	278 338 €	474 428 €	545 629 €	296 344 €
Région	182 260 €	35 000 €	33 000 €	95 260 €	19 000 €
Région - Langues Bretonnes*	344 380 €	75 871 €	167 412 €	0 €	101 097 €
Départements	98 013 €	34 000 €	7 500 €	37 513 €	19 000 €
Départements - Langues Bretonnes*	184 000 €	49 000 €	100 000 €	0 €	35 000 €
Communautés de communes	40 412 €	2 000€	3 000 €	24 751 €	10 661 €
Communes	226 192 €	36 294 €	54 855 €	122 211 €	12 832 €
Autres Subventions	111 480 €	3 000 €	5 700 €	93 300 €	9 480 €
Auto-financement					
Aides à l'emploi	244 466 €	41 939 €	34 896 €	104 050 €	63 581 €
Dons**	645 844 €	140 646 €	139 352 €	115 114 €	250 732 €
Ateliers	86 748 €	3 953 €	9 552 €	39 370 €	33 873 €
MIG	94 514 €	9 787 €	20 638 €	50 789 €	13 300 €
Pub	75 059 €	6 846 €	3 268 €	41 737€	23 208 €

*Seules les 6 radios reçoivent un soutien des collectivités pour leurs actions en faveur des langues bretonnes

**Seules les radios confessionnelles perçoivent des dons significatifs



Étude réalisée par la **CORLAB**
Analyse et rédaction : **Nathanaël Simon**
Recueil et traitement des données :
Anaëlle Merlin
Design Graphique : **Arnaud Laly**

Étude menée à partir des données 2014 mises à disposition par le Conseil Régional de Bretagne et les radios membres de la CORLAB.

Les radios de la CORLAB :



AVEC LE SOUTIEN DE :

